



KPMG AUDIT IS  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**AGM Audit Légal**  
3, avenue de Chalons - CS 70 004  
Saint Marcel  
71328 Chalons sur Saône Cedex  
France

FONCIERE ATLAND  
Société Anonyme

***Lettre de fin de travaux des commissaires aux  
comptes sur le document d'enregistrement  
universel***

FONCIERE ATLAND  
Société Anonyme  
40, avenue George V - 75008 Paris  
*Ce rapport contient 3 pages*



KPMG AUDIT IS  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**AGM Audit Légal**  
3, avenue de Chalon - CS 70 004  
Saint Marcel  
71328 Chalon sur Saône Cedex  
France

## **FONCIERE ATLAND** **Société Anonyme**

Siège social : 40, avenue George V - 75008 Paris  
Capital social : €.31.434.920

### **Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes sur le document d'enregistrement universel**

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Foncière Atland – Société Anonyme, nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document d'enregistrement universel de la société Foncière Atland – Société Anonyme établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019, les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous avons vérifié que :

- notre rapport du 5 septembre 2019 sur l'information financière semestrielle 2019 figurant au paragraphe 3. du rapport financier semestriel déposé auprès de l'AMF ;
- nos rapports du 22 mars 2019 sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 figurant respectivement aux paragraphes 7.1.2 et 7.2.2 du document de référence n° D.19-0473 déposé le 10 mai 2019 ;
- nos rapports du 9 mars 2018 sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 figurant respectivement aux paragraphes 3.2.3 et 3.3.3 du document de référence n°D.18-0374 déposé auprès de l'AMF le 24 avril 2018 ;
- nos rapports du 29 mars 2017 sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 figurant respectivement aux paragraphes 3.2.3 et 3.3.3 du document de référence n° D. 17-0519 déposé auprès de l'AMF le 16 mai 2017.

sont incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé au paragraphe dans le paragraphe introductif figurant en première page du document d'enregistrement universel.

Nous avons établi un rapport inclus au paragraphe 18.4 sur les informations financières pro forma présentées au paragraphe 18 du document d'enregistrement universel.

Nos diligences ont également consisté à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques et pro forma ayant fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes et à procéder à la lecture d'ensemble du document d'enregistrement universel afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

**FONCIERE ATLAND**

**Société Anonyme**

*Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes sur le document  
d'enregistrement universel  
21 novembre 2019*

Cette lettre vous est adressée en application de l'article 212-15 du règlement général de l'AMF. Elle est établie aux seules fins du dépôt auprès de l'AMF du document d'enregistrement universel et ne peut pas être utilisée dans un autre contexte.

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige pouvant résulter de nos diligences telles que rappelées dans la présente lettre qui est soumise au droit français.

Paris La Défense, le 21 novembre 2019

Saint Marcel, le 21 novembre 2019

KPMG Audit IS

AGM Audit Légal



François Plat  
Associé



Yves Llobell  
Associé